

Marché pour fourniture de compteurs

Délibération adressée le
6 Août par le Conseil
à M. Perron pour l'achat
pour approvisionnement
4 Marchés.

Le Conseil municipal

Vu les résultats de l'appel d'offres du 6 mars 1968

1°) Charge la société Aster de la fourniture des compteurs nécessaires à l'équipement des branchements particuliers du réseau d'alimentation en eau potable, les propositions de cette société étant les plus intéressantes au point de vue économique et le matériel proposé présentant les garanties techniques satisfaisantes.

2°) décide de passer avec cette société un marché d'un montant de 307040 francs

3°) Autorise son maire à signer le marché

4°) crée les ressources nécessaires au financement de la dépense